

LA DORDOGNE AU COEUR DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE AVEC

# Germinal PEIRO

& Nathalie MANET-CARBONNIÈRE

Quatrième circonscription de la Dordogne

Cantons de Sarlat-la-Canéda, Saint-Cyprien, Le Bugue, Belvès, Domme, Montignac, Vergt, Carlix, Villefranche-du-Périgord, Salignac-Eyvigues, Terrasson, Thénac, Hautefort, Saint-Pierre-de-Chignac, Sainte-Alvère



Mes chers concitoyens,

Depuis que vous m'avez fait l'honneur de me confier la fonction de député de la Nation en m'élisant ici, dans la quatrième circonscription de la Dordogne, **j'ai travaillé sans relâche pour me montrer digne de la confiance que vous m'avez accordée.**

Chaque semaine, à l'Assemblée Nationale, j'ai participé activement aux travaux parlementaires en m'impliquant personnellement sur des sujets divers qui concernent le domaine social, économique, le sport ou la protection de l'environnement. C'est ainsi qu'au-delà des nombreux débats auxquels j'ai participé et qui concernaient l'organisation de notre société, j'ai personnellement œuvré pour faire évoluer la législation de notre pays en créant un régime complémentaire obligatoire d'assurance vieillesse pour les agriculteurs, en créant un crédit d'impôt pour la récupération des eaux pluviales et en élargissant la compétence des collectivités territoriales en matière d'organisation des sports de pleine nature. J'ai également assuré la responsabilité importante de porter la parole de mon groupe sur des textes importants comme les OGM, le gaz de schiste ou l'instauration d'un bouclier au service des territoires ruraux. Enfin, j'ai également déposé en mon nom propre des propositions de loi comme sur la fin de vie, le handicap, les retraites agricoles, les solidarités rurales, les concours ou les pensions de réversion.

Parallèlement à ce travail législatif que j'exerce à Paris, **j'ai voulu m'impliquer ici, en Périgord, dans des fonctions locales.** Que ce soit en tant que maire, conseiller général ou co-président du

Pays du Périgord Noir car ce lien permanent avec la réalité du terrain est, à mon sens, indispensable et indissociable des fonctions de législateur. Je viens aujourd'hui vers vous pour solliciter à nouveau votre confiance. **Je souhaite poursuivre mon travail dans un cadre nouveau, celui de la majorité présidentielle conduite par le Président de la République, François Hollande,** dont j'étais le porte-parole pour l'agriculture et la ruralité durant la campagne.

Je crois sincèrement qu'il est possible **d'améliorer le fonctionnement de notre société** et d'engager la France sur la voie d'un développement durable sur le plan économique, social et environnemental. Je crois à la possibilité **d'instaurer une République exemplaire** qui mettra fin aux privilèges et aux injustices pour accorder à tous les citoyens, quels que soient leur origine, leur condition sociale ou leur sexe, les mêmes droits et le même respect. **Je crois aux valeurs de notre République,** la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et je suis persuadé qu'il est possible de mieux les faire vivre comme il est possible de mieux faire vivre la laïcité qui garantit pour chacun, la liberté de croire ou de ne pas croire dans le respect de tous. Avec le soutien de ma suppléante, Nathalie Manet-Carbonnière, conseillère régionale, maire de Valojoux et présidente de la communauté de communes de « Vallée Vézère », je veux œuvrer dans le plus profond respect des convictions et des sensibilités de chacun. C'est dans cet esprit que je continuerai toujours à travailler, car c'est, pour moi, la meilleure façon d'être fidèle aux valeurs que je porte, à la démocratie et à notre République.

## Germinal Peiro

Né le 15 septembre 1953, ayant toujours vécu en Périgord, il est le père de deux enfants

Après avoir fréquenté l'école primaire de Beynac, le collège La Boétie de Sarlat et l'École Normale de Périgueux, il exerce son métier d'instituteur dès l'âge de vingt ans. Sportif accompli, il fut membre de l'équipe de France de canoë kayak durant six ans, plusieurs fois médaillé aux championnats de France et vice-champion du monde en 1981.

Germinal Peiro est issu d'une famille de gauche. Son père, Fernand, entrepreneur en maçonnerie, ancien maire de Vézac, a été élu local pendant plus de trente ans, président du Club Athlétique Sarladais et président du festival des Jeux du Théâtre. Son frère, Jean-Manuel dit Manu, est commerçant à Sarlat. Très jeune, Germinal Peiro s'investit dans la vie associative et dans la vie publique.

Élu maire de Castelnau-La Chapelle en 1983, à 29 ans, puis conseiller général du canton de Domme en 1988, il a toujours été réélu dès le premier tour. En 1997, il crée la communauté de communes du canton de Domme et le travail réalisé pour sa commune et son canton est unanimement reconnu. Il est également à l'origine de la création de l'écumusee de la noix du Périgord et de la relance du vin de Domme. Au conseil général, il assume les fonctions de vice-président en charge du Tourisme.

Élu député de la quatrième circonscription en 1997, il siège à la commission de l'économie. Sur le plan législatif, il s'est distingué en faisant adopter la loi Peiro sur les retraites agricoles, un texte sur l'organisation des sports de nature et un crédit d'impôt pour les réserves d'eaux pluviales.

Germinal Peiro





## UN HOMME DU PAYS QUI A FAIT SES PREUVES AU NIVEAU NATIONAL

Soucieux de représenter avec force et efficacité les aspirations des périgourdins, Germinal Peiro a été un **député très actif à l'Assemblée Nationale**. En déposant plus de deux cents questions, orales ou écrites, il a fait remonter les demandes, et parfois les inquiétudes, de ses concitoyens jusqu'au plus haut sommet de l'Etat en matière d'économie, de santé ou de fiscalité pour ne citer que quelques sujets abordés.

Élu de l'opposition, il a pris une part active dans de nombreux débats pour s'opposer par exemple à la réforme des retraites, à la loi sur les OGM, les Certificats d'Obtention Végétale ou bien encore le gaz de schiste.

Mais Germinal Peiro a aussi été un **député force de propositions**. C'est ainsi qu'il a déposé sept textes à l'Assemblée Nationale. Le premier a pour objet de rendre leurs droits civiques aux handicapés mentaux. Le second vise à prolonger la durée de validité des concours de la fonction publique. Le troisième est relatif au droit à mourir dans la dignité et le quatrième a pour objet de permettre aux solidarités rurales de s'exercer. Le cinquième vise à étendre la Retraite Complémentaire Obligatoire aux conjoints et aides familiaux de l'agriculture. Le sixième a pour objet d'étendre la pension de réversion aux personnes liées par un PACS et le septième vise à créer un bouclier rural pour permettre le développement économique de nos territoires ruraux et le maintien des services publics.

**Porte parole de François Hollande** durant la campagne présidentielle pour les questions agricoles, Germinal Peiro est notamment à l'origine des **engagements pris par le Président de la République** pour la re-

valorisation des retraites agricoles et le développement de toutes les agricultures.

Aux côtés de François Hollande, Germinal Peiro veut s'investir pleinement au sein d'une **nouvelle majorité** pour relancer la production, l'emploi et la croissance, défendre l'agriculture et soutenir la ruralité, remettre l'Education et la jeunesse au cœur de l'action publique, rétablir la justice et l'égalité, faire de la France une nation d'excellence environnementale, soutenir l'accès à la culture et la création artistique, faire de la France une République Exemple.

Pour la quatrième circonscription, Germinal Peiro souhaite, comme il l'a toujours fait, s'investir aux côtés des élus locaux et des porteurs de projets, afin de faire avancer les grands projets d'aménagement du territoire :

- **Désenclavement routier et numérique de notre territoire** (déviations, ADSL, fibre optique...)
- **Développement touristique** (Lascaux IV, création d'un cluster « Tourisme », soutien au classement *Grand Site de France* de la vallée de la Vézère...)
- **Développement économique** (plateforme métiers du bâtiment, Zones d'Activités Economiques, soutien aux porteurs de projets)
- **Agriculture** (soutien des projets innovants, circuits courts, plateformes de produits locaux pour la restauration collective...)
- **Défense de l'environnement** (renforcement des programmes départementaux Bois-Energie et Zéro Pesticide, extension

des démarches d'Agenda-21, poursuite du plan d'action territorial, soutien au classement Biosphère à l'UNESCO de la rivière Dordogne, cultures bio, développement de la méthanisation, opposition à l'exploration et à l'exploitation des gaz de schiste)

- **Services à la population** (soutien des initiatives locales permettant de maintenir une offre de soins sur tout le territoire et les services publics)

C'est avec fierté que **Nathalie MANET-CARBONNIERE**



revendique ses origines paysannes et qu'elle défend la ruralité. Issue d'une famille d'agriculteurs et de militants, elle eu très tôt la volonté de défendre le monde rural et de promouvoir son développement. Après de brillantes études, Nathalie Manet-Carbonnière a exercé le métier de technicienne en développement agricole avant de devenir assistante parlementaire auprès de Germinal Peiro entre 1997 et 2008. Cette collaboration lui a permis d'acquérir une parfaite connaissance de cette vaste circonscription ainsi que la maîtrise des dossiers parlementaires. Conseillère régionale d'Aquitaine, maire de Valojoux et présidente de la communauté de communes Vallée-Vézère, elle a accepté d'être suppléante pour cette élection. Forte de son expérience professionnelle et d'élue et de ses qualités en matière de développement territorial, Nathalie Manet-Carbonnière apporte ses atouts et son enthousiasme au service de la candidature de Germinal Peiro pour faire gagner le Périgord.

facebook

facebook.com/germinalPeiro

twitter

@GerminalPeiro

20 avenue Thiers - 24200 SABLAT  
tél. 05 53 59 65 52

campagne@germinalpeiro2012.org